

# CE QUI CHANGE EN 2018

Afin de pouvoir s'inscrire au mieux dans le cadre réglementaire en vigueur, il est nécessaire de faire évoluer la procédure d'inscription au cross.

1- Pour les établissements participant au cross sous l'égide de l'UNSS, l'UGSEL et l'USEP, il sera désormais demandé au responsable de l'association sportive d'établissement de signer une attestation recensant l'ensemble des noms des élèves participant au cross, sur laquelle le responsable d'AS s'engagera à ce que :

- chaque compétiteur figurant sur la liste soit dûment licencié à la fédération sportive scolaire,
- aucun compétiteur figurant sur la liste n'ait présenté de certificat médical de contre-indication à la pratique du sport et notamment du cross-country

Cette attestation, dont vous trouverez un exemplaire illustratif en page suivante, sera envoyée sur l'adresse mail fournie par l'enseignant responsable lors des inscriptions prévisionnelles le vendredi 9 novembre 2018. Elle sera à retourner pour le **vendredi 16 novembre 2018, au plus tard 9H**, dûment remplie et signée par le responsable d'AS à l'adresse suivante : [claudie.nogaret@aveyron.fr](mailto:claudie.nogaret@aveyron.fr)

En cas de non-renvoi de l'attestation dûment signée dans les délais impartis, l'organisation sera contrainte d'annuler l'inscription de l'établissement et le transport prévu.

Cette nouvelle démarche ne permettra plus d'effectuer des remplacements d'élèves de dernière minute. Néanmoins, de façon à ne pas supprimer toute possibilité de changement d'élève, l'attestation nominative comportera un tableau vierge en fin de document. Ce tableau sera destiné au remplacement d'éventuels inscrits qui se désisteraient après la clôture des inscriptions nominatives et avant le vendredi 16 novembre 2018. Pour rappel, un élève absent ouvre droit à un seul remplacement !

Les modifications se font donc en une seule fois, sur l'attestation nominative. **Une fois l'attestation remplie, signée et renvoyée, il ne sera plus possible d'effectuer de remplacement.**

2- Pour les établissements affiliés au comité départemental de sport adapté, les éventuels remplacements sont à communiquer directement auprès du comité départemental (contacter Hélène TICHET) avant le **vendredi 16 novembre 2018 à 9H**. Le comité se chargera de transmettre l'information au conseil départemental et son président signera une attestation nominative globale regroupant l'ensemble des concurrents participant au cross

3- Pour l'UFRSTAPS, un document spécifique sera fourni à l'issue de la procédure d'inscription nominative. Le délai de retour de l'attestation et de communication des éventuels changements est fixé également au **vendredi 16 novembre 2018 à 9H**.

## *Ce qui change en 2018 en 2 mots...*

- *une attestation nominative à renvoyer avant le 16 novembre, 9H.*
- *faire figurer les remplacements sur l'attestation.*
- *plus de remplacements après le 16 novembre 2018.*

ETABLISSEMENT NOM : COLLEGE RAYMOND KOPA  
Adresse : 114 RUE DU RECTANGLE VERT  
12111 BALLONVILLE  
Professeur responsable : Roger DESCHAMPS

**Code  
ets  
100**

umero course	numero puce	NOM	PRENOM	Sexe (F/M)	Année naissance	N° licence
12	0001	PAVARD	Noémie	F	2005	012000999
10	0002	POGBA	Chloé	F	2006	012000998
11	0003	GIROUD	Charles	M	2007	012000997
13	0004	MANDANDA	Stéphane	M	2005	012000996
11	0005	HERNANDEZ	Rémi	M	2006	012000995
11	0006	VARANE	Vincent	M	2007	012000994
11	0007	GRIEZMANN	Gilles	M	2007	012000993

Prière de bien vouloir rayer les élèves inscrits sur cette liste dont vous connaissez déjà l'absence au cross. Tout élève absent peut-être remplacé par un autre élève, en fournissant obligatoirement l'ensemble des informations demandées dans le tableau ci-dessous ! (1 élève absent = 1 seul remplacement autorisé). **Attention, il ne sera plus possible de faire de remplacement après renvoi de ce document.**

NOM	PRENOM	SEXE	Année Naissance	N° licence

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, responsable de l'association sportive d'établissement, certifie que l'ensemble des élèves participant au cross figure sur la présente liste, que chacun d'entre eux est dûment licencié à une fédération sportive scolaire (UNSS, USEP, UGSEL) et n'a pas présenté de certificat médical de contre-indication à la pratique du sport et notamment du cross-country.

A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ Signature

Document à renvoyer par mail à [claudie.nogaret@aveyron.fr](mailto:claudie.nogaret@aveyron.fr) au plus tard le

**vendredi 16 novembre 2018 à 9H.**

**En cas de non renvoi de ce document dans les délais impartis, l'organisation sera contrainte d'annuler l'inscription de l'établissement et le transport prévu.**

Le responsable d'association sportive

# Recommandations relatives à l'utilisation de dossards à puce électronique

Depuis 2017, les arrivées sont désormais jugées à l'aide de puces électroniques placées sur les dossards des élèves. Cela implique :

- une grande vigilance de la part des enseignants lors des inscriptions nominatives de leurs élèves, notamment pour les informations relatives au sexe et à l'année de naissance des élèves (informations fausses = non détection de la puce à l'arrivée = pas de classement)

- un soin particulier apporté par les élèves à leur dossard le jour du cross :

1- ne pas plier le dossard sous peine d'endommager la puce (puce cassée = pas de classement).

2- utiliser obligatoirement les trous prévus sur le dossard pour l'accrocher sur l'abdomen ou le torse à l'aide des épingles à nourrice (dossard perdu = pas de classement).

**MERCI DE TENIR COMPTE  
DE CES INDICATIONS !**

# **Dossier d'inscriptions nominatives**

## **TABLE DES MATIERES**

- <i>Note aux professeurs, professeurs d'écoles, éducateurs, chefs d'établissement, directeurs</i>	<i>page 2</i>
- <i>Notice générale d'information</i>	<i>page 3</i>
- <i>Echéancier</i>	<i>page 4</i>
- <i>Informations générales et résultats</i>	<i>page 5</i>
- <i>Planning des courses</i>	<i>page 6</i>
- <i>Notice d'utilisation du service d'inscriptions en ligne</i>	<i>page 7</i>
- <i>Note spécifique Sport Adapté</i>	<i>page 20</i>
- <i>Note spécifique UGSEL secondaire</i>	<i>page 21</i>
- <i>Informations relatives aux courses primaires : classements établissements</i>	<i>page 22</i>

# **CROSS SCOLAIRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Mercredi 21 novembre 2018**

**AU MONASTERE**

## **DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT AUX INSCRIPTIONS NOMINATIVES,**

à l'attention :

de Mesdames et Messieurs les professeurs d'éducation physique et sportive, sous couvert de Madame ou Monsieur le chef d'établissement,

de Mesdames et Messieurs les directeurs et maîtres d'école,

de Mesdames et Messieurs les enseignants de l'UFRSTAPS,

de Mesdames et Messieurs les directeurs d'établissements spécialisés ou présidents d'associations Sport Adapté.

### **ATTENTION :**

Les seules modifications de dossard possibles après clôture des inscriptions nominatives se feront désormais sur l'attestation nominative à retourner signée par le responsable de l'association sportive de l'établissement pour le 16 novembre 2018 à 9H. Plus de modifications ou remplacements possibles après ce délai.

**Prenez vos précautions !!!**

# NOTICE GENERALE D'INFORMATION

**Nous vous rappelons que lors de l'inscription nominative de vos élèves, il convient de :**

**1- Vérifier la saisie de vos inscriptions :**

**→ ANNEE de NAISSANCE, SEXE DE L'ENFANT ET FEDERATION**

**2- Vérifier les DOSSARDS à la réception (nombre de dossards reçus, n° de course, fédération, sexe...)**

**Tout élève concourant avec un dossard contenant des informations fausses ne pourra être classé !**

## **1.1 ACCEDER AUX SERVEURS INTERNET DU CROSS**

Les inscriptions nominatives des élèves s'effectuent :

- **pour les établissements affiliés à l'UNSS** : sur le site d'inscription en ligne « OPUSS » (site habituel d'inscription aux compétitions UNSS)
- **pour les établissements affiliés aux autres fédérations** (USEP, UGSEL, Sport Adapté, STAPS) : sur le site d'inscription du Conseil Départemental : [cg12-cross-gestion.eway.fr](http://cg12-cross-gestion.eway.fr)

Pour accéder au site d'informations générales et aux résultats, rendez-vous sur le site internet du Conseil Départemental : [aveyron.fr](http://aveyron.fr)

Une page, dédiée au cross scolaire du Conseil Départemental, offre la possibilité :

- d'accéder au **service d'inscription en ligne** ;
- d'accéder au **service d'informations générales et aux résultats**.

## **1.2 INSCRIPTIONS NOMINATIVES *(établissements affiliés à l'UNSS non concernés par ce paragraphe)***

Le service d'inscription du Conseil Départemental est réservé aux établissements. L'accès se fait grâce à un identifiant et un mot de passe confidentiels, qui vous ont été envoyés par courrier en amont de la phase d'inscriptions prévisionnelles.

Vous trouverez ci-après un mode d'emploi détaillant précisément le fonctionnement du serveur Internet afin de vous permettre de procéder aisément à vos inscriptions nominatives.

→ **Inscriptions nominatives des élèves :**  
**du jeudi 18 octobre au jeudi 8 novembre à 9 heures**

**ATTENTION :**

- Etablissements affiliés à l'U.G.S.E.L. secondaire : chaque enseignant doit obligatoirement saisir le NUMERO DE LICENCE de chacun de ses élèves

- Etablissements spécialisés ou associations sport adapté : chaque responsable doit saisir obligatoirement le NUMERO DE LICENCE F.F.S.A. de chacun de ses participants

Le serveur Internet attribue le numéro de course et le numéro de dossard à chaque élève inscrit en fonction des informations saisies.

→ **A partir du jeudi 8 novembre 9 heures, les inscriptions par Internet ne sont plus possibles.**

**NOUVEAUTE 2018**

→ **Le vendredi 9 novembre** : envoi de l'attestation nominative à l'adresse mail fournie par le professeur responsable, lors des inscriptions prévisionnelles. Cette attestation est à faire signer au responsable de l'association sportive de l'établissement et à renvoyer au plus tard le **vendredi 16 novembre à 9H** à l'adresse mail suivante : [claudie.nogaret@aveyron.fr](mailto:claudie.nogaret@aveyron.fr)

→ **Du jeudi 8 novembre à 9 heures au vendredi 16 novembre à 9 heures** : seules des modifications permettant de remplacer un élève par un autre seront envisageables. Les modifications s'effectueront, **en une seule fois**, directement sur l'attestation nominative (*hormis pour les établissements affiliés au comité départemental de sport adapté, qui communiqueront leurs changements à Hélène TICHET au plus tard le 16 novembre à 9H*).

Il est donc inutile d'appeler le service des sports du Conseil départemental pour les modifications (mais il est resté possible de contacter le **05-65-75-82-50** pour tout cas exceptionnel, demande de renseignement, information particulière non évoquée dans le présent document...)

→ **Le mardi 13 novembre**, les horaires de bus et dernières informations relatives au cross seront envoyées aux établissements sur l'adresse mail fournie par le professeur responsable, lors des inscriptions prévisionnelles.

**Le lundi 19 novembre au plus tard** : arrivée par courrier des dossards dans les établissements. Si les dossards n'ont toujours pas été réceptionnés dans l'établissement le lundi 19, prière de contacter le service des sports du conseil départemental au **05-65-75-82-50**.

→ **Le mercredi 21 novembre au Monastère** : les dossards qui résultent de modifications (effectuées sur l'attestation nominative) sont à retirer au point accueil.

**RAPPEL : il n'y aura plus de possibilité de remplacement après le vendredi 16 novembre à 9H.**

- les résultats seront affichés sur le site Internet [aveyron.fr](http://aveyron.fr) le soir même (notamment le Trophée du meilleur établissement de la journée).

#### **1.4 INFORMATIONS GENERALES ET RESULTATS**

Pour accéder aux informations générales en amont de la manifestation (déroulement de la journée, informations diverses...) ou pour consulter les résultats après le cross, rendez vous sur le site Internet du Conseil Départemental, [aveyron.fr](http://aveyron.fr) et cliquez dans la rubrique consacrée au cross scolaire du Conseil Départemental. Une fois arrivé sur la page du cross, cliquez sur le choix suivant :

« **Accéder au service d'informations générales et aux résultats** »

Ce service est disponible à partir du **18 OCTOBRE 2018**.

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS NOMINATIVES**

**LE JEUDI 8 NOVEMBRE A 9 HEURES**



## PLANNING DES COURSES 2018

N° COURSE	HEURE DE DÉPART	ANNÉE DE NAISSANCE	CATÉGORIE	DISTANCE
1	<u>11 h 45</u>	/	<i>Sport adapté 1</i>	500 m
2	11 h 55	09 - 10	Primaires 1 filles	1350 m
3	12 h 05	09 - 10	Primaires 1 garçons	1350 m
4	<u>12 h 15</u>	/	<i>Sport adapté 2</i>	1500 m
5	12 h 25	08	Primaires 2 garçons	1500 m
7		05 - 06 - 07	Primaires 3 garçons	
6	12 h 35	08	Primaires 2 filles	1500 m
8		05 - 06 - 07	Primaires 3 filles	

14 h 00 : remise des récompenses primaires et sport adapté  
(courses : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8)

10	12 h 45	06 - 07 - 08	Benjamines	2000 m
11	13 h 05	06 - 07 - 08	Benjamins	2500 m
12	13 h 25	04 - 05	Minimes filles	2500 m
13	13 h 50	04 - 05	Minimes garçons	2750 m
14	14 h 20	02 - 03	Cadettes	2750 m
16		01 et avant	Juniors filles	
18			STAPS filles	
20		/	<i>Sport adapté 4 filles</i>	
15	14 h 50	02 - 03	Cadets	3950 m
17	15 h 20	01 et avant	Juniors garçons	4700 m
19			STAPS garçons	
21		/	<i>Sport adapté 4 garçons</i>	

15 h 25 : remise des récompenses collèges (courses : 10 - 11 - 12 - 13)

16 h 30 : remise des récompenses lycées et étudiants  
(courses : 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21)

# NOTICE UTILISATION DU SERVICE D'INSCRIPTIONS EN LIGNE

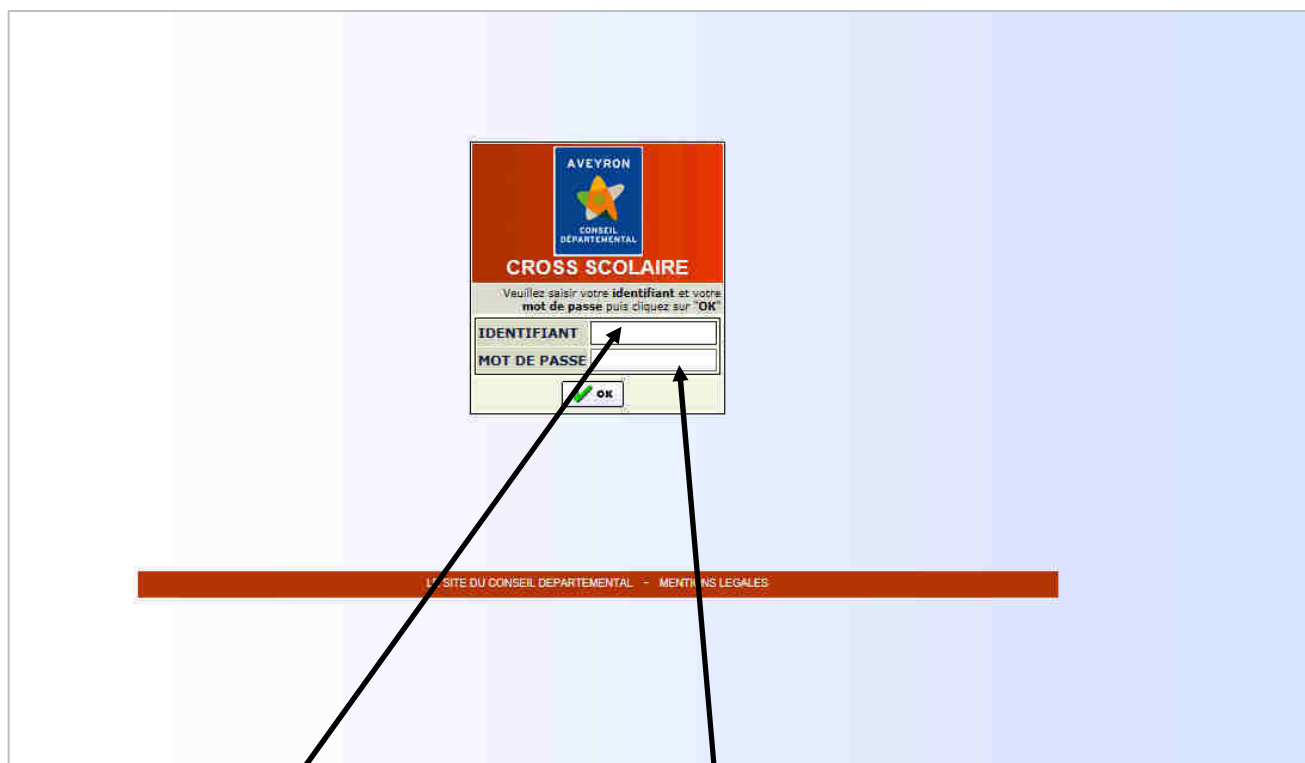
à destination des établissements affiliés à l'USEP, l'UGSEL, au CDSA ainsi qu'à l'UFR STAPS Rodez

## ATTENTION :

Pour les établissements et associations « Sport Adapté », lire la feuille « NOTE SPECIFIQUE SPORT ADAPTE », contenue dans le présent dossier (page 21), avant d'effectuer les formalités d'inscription sur le serveur Internet du cross.

## MODE D'EMPLOI

Après avoir accédé au service d'inscription à l'aide de l'adresse [aveyron.fr](http://aveyron.fr), un écran d'identification apparaît :



Saisir votre « IDENTIFIANT » puis votre « MOT DE PASSE » contenus dans le dossier d'inscriptions prévisionnelles (reçu début octobre). Cliquer sur « OK » pour valider.

La page d'accueil apparaît avec les coordonnées de votre établissement (exemple : collège de Decazeville)

The screenshot shows a web browser window displaying the 'Informations établissement' page. The sidebar on the left contains the following elements:

- Logo of the Conseil Départemental de l'Aveyron.
- Section 'CROSS SCOLAIRE' with user information: 'Utilisateur : Lycée Polyvalent et Prof. public 12300 DECAZEVILLE' and 'Groupe : Etablissement'.
- Section 'Inscriptions' with a list of links: 'Informations établissement', 'Inscriptions des effectifs', and 'Inscriptions nominatives'.
- 'Se déconnecter' button.

The main content area is titled 'Informations établissement' and contains the following data:

Code	182
Etablissement	Lycée Polyvalent et Prof. public
Rue	Avenue Léo Lagrange
Code Postal	12300
Commune	DECAZEVILLE
Nom du professeur responsable	Alain MARTIN
Effectif (prévu)	20
Effectif (Inscrit)	0

Below this table, there are three lines of information regarding the service periods:

Période d'ouverture du service <i>Cross Scolaire</i>	du 20/09/2011 au 31/12/2011 inclus
Période d'inscription des effectifs	du 24/09/2011 au 04/10/2011 inclus
Période d'inscription nominative	du 10/10/2011 au 04/11/2011 inclus

At the bottom of the page, there is a footer: 'LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES'.

Cliquer dans la rubrique « INSCRIPTIONS » à gauche de votre écran puis dans « INSCRIPTIONS NOMINATIVES ».

Une grille de saisie individuelle, « FICHE INSCRIPTION », apparaît alors à l'écran.

The screenshot shows the 'FICHE INSCRIPTION' form. The sidebar on the left is identical to the previous screenshot, but the 'Inscriptions' section is highlighted. The main content area contains the following form:

**FICHE INSCRIPTION**  
\*Les champs en rouge sont obligatoires

NOM\*

PRÉNOM\*

SEXE\*

NÉ(E) EN\*

FÉDÉRATION\*

N° LICENCE

OK

Effectif Prévu : 20    Effectif Inscrit : 0

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N° Licence	N° Course	N° Dossier
-----	--------	------	-------	-------	------------	-----------	------------

At the bottom of the page, there is a footer: 'LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES'.

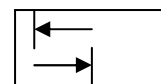
Vous devez renseigner l'ensemble des champs pour chaque élève. **Le numéro de licence** n'est obligatoire que pour les **élèves du secondaire** et pour le « **Sport Adapté** ».

Exemple : inscription de l'élève Pierre RIVET du lycée de DECAZEVILLE, né en 1995, dont le numéro de licence est 250000000.

Une fois les informations saisies sur la grille, cliquer sur la touche « OK »

**ASTUCE** : pour passer rapidement d'une zone de saisie à l'autre, sans utiliser la souris, appuyer sur la touche « tabulation » du clavier.

(Cette manipulation est également valable pour passer de la case « numéro de licence » à la touche « OK ». Vous pouvez alors valider en appuyant sur la touche « Entrée » de votre clavier)



**ASTUCE :**  
Utiliser les flèches Haut et Bas de votre clavier pour changer l'information de la cellule sans utiliser la souris.

Effectif Prévu : 20    Effectif Inscrit : 0

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N° Licence	N° Course	N° Dossier
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

**Attention :** pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.

Une fois les informations validées par la touche « OK », une nouvelle fiche d'inscription vierge apparaît, tandis qu'un **tableau récapitulatif** des inscriptions déjà effectuées s'intègre sous cette nouvelle grille de saisie.

Effectif Prévu : 20    Effectif Inscrit : 1

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N° Licence	N° Course	N° Dossier
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Remarque : désormais, la fédération s'inscrit automatiquement pour toute nouvelle fiche (ici : UNSS)

En cas d'erreur de saisie identifiable (année de naissance, fédération, numéro de licence), un **message** apparaît en haut de la grille, sous le titre (*ici : année de naissance*)

**FICHE INSCRIPTION**  
 Course non prévue pour ce profil d'élève  
 \*Les champs en rouge sont obligatoires

NOM\* : DURAND  
 PRÉNOM\* : EMILIE  
 SEXE\* : Féminin  
 NÉ(E) EN\* : 1975  
 FÉDÉRATION\* : UNSS  
 N° LICENCE : 250000001

Effectif Prévu : 20    Effectif Inscrit : 1

Nom	Prénom	Sexe	Année	Féd.	N° Licence	N° Course	N° Dossier
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

Une fois l'erreur réparée, appuyer sur OK pour valider l'inscription.

Le tableau récapitulatif prend alors en compte la **modification**.

**FICHE INSCRIPTION**  
 \*Les champs en rouge sont obligatoires

NOM\* :  
 PRÉNOM\* :  
 SEXE\* :  
 NÉ(E) EN\* :  
 FÉDÉRATION\* : UNSS  
 N° LICENCE : 25

Effectif Prévu : 20    Effectif Inscrit : 2

Nom	Prénom	Sexe	Année	Féd.	N° Licence	N° Course	N° Dossier
DURAND	EMILIE	F	1994	UNSS	250000001	16	16N001
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

Vous pouvez poursuivre l'inscription des élèves, en suivant la procédure évoquée auparavant, jusqu'au dernier élève.

En cas de faute de frappe ou d'erreur de saisie non identifiable par le programme et que vous repèreriez sur le tableau récapitulatif, cliquer sur le bouton « à flèche arrondie » (ici : faute de frappe pour Vincent et erreur de saisie pour le sexe)

**FICHE INSCRIPTION**  
\*Les champs en rouge sont obligatoires

NOM\*  
PRÉNOM\*  
SEXE\*  
NÉ(E) EN\*  
FÉDÉRATION\* UNSS  
N° LICENCE 25

Effectif Prévu : 20    Effectif Inscrit : 3

Nom	Prénom	Sexe	Année	Féde.	N°Licence	N°Course	N°Dossier
ROMIGUIERE	VINCEN	F	1994	UNSS	250000002	16	16N002
DURAND	EMILIE	F	1994	UNSS	250000001	16	16N001
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

Un tableau « Liste des Inscriptions » comprenant une colonne « Action » s'affiche à l'écran. La première icône de cette colonne représente **une feuille et un crayon** et vous permet de modifier les informations saisies pour chaque élève.

**LISTE DES INSCRIPTIONS**

Ajouter  
Recherche dans le champ nom  
OK X  
3 au total.

nom (-)	prénom	sexe	N°(e) en	Fédération	N° licence	Course	Dossier	Action
DURAND	EMILIE	Féminin	1994	UNSS	250000001	16	16N001	[Edit] [Delete]
RIVET	PIERRE	Masculin	1995	UNSS	250000000	15	15N001	[Edit] [Delete]
ROMIGUIERE	VINCEN	Féminin	1994	UNSS	250000002	16	16N002	[Edit] [Delete]

La seconde icône représente **une feuille et une gomme** et vous permet de supprimer totalement l'inscription d'un élève (exemple : désistement) apercevoir

Pour corriger les informations saisies, cliquer sur la première icône (*feuille et crayon*)



**CROSS SCOLAIRE**

Utilisateur :  
**Lycée Polyvalent et Prof. public  
12300 DECAZEVILLE**  
Groupe : **Etablissement**

**Inscriptions**

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives

**Se déconnecter**

**FICHE INSCRIPTION**

\*Les champs en rouge sont obligatoires

**NOM\*** ROMIGUIERE

**PRÉNOM\*** VINCEN

**SEXE\*** Féminin

**NÉ(E) EN\*** 1994

**FÉDÉRATION\*** UNSS

**N° LICENCE** 250000002

Effectif Prévu : 20    Effectif Inscrit : 3

Nom	Prénom	Sexe	Année	Féde.	N° Licence	N° Course	N° Dossier
ROMIGUIERE	VINCEN	F	1994	UNSS	250000002	16	16N002
DURAND	EMILIE	F	1994	UNSS	250000001	16	16N001
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Vous pouvez désormais corriger les erreurs puis appuyer sur « OK »

Le tableau « Liste des inscriptions » s’affiche de nouveau avec prise en compte des modifications. Pour poursuivre les démarches d’inscription de vos élèves, cliquer sur « Ajouter ».



**CROSS SCOLAIRE**

Utilisateur :  
**Lycée Polyvalent et Prof. public  
12300 DECAZEVILLE**  
Groupe : **Etablissement**

**Inscriptions**

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives

**Se déconnecter**

**LISTE DES INSCRIPTIONS**



Recherche dans le champ nom

3 au total.

nom (+)	prénom	sexe	Né(e) en	Fédération	N° licence	Course	Dossier	Action
DURAND	EMILIE	Féminin	1994	UNSS	250000001	16	16N001	
RIVET	PIERRE	Masculin	1995	UNSS	250000000	15	15N001	
ROMIGUIERE	VINCENT	Masculin	1994	UNSS	250000002	17	17N001	

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Remarque : lorsque le nombre d’élèves saisis atteint le plafond des effectifs prévisionnels déclarés, vous n’avez plus la possibilité d’inscrire d’élèves supplémentaires (sauf suppression d’un autre élève)

12

Ce programme vous permet également d'effectuer des recherches dans la liste d'élèves saisie (utile pour les établissements à fort effectif inscrit). Ouvrir la rubrique « Recherche dans le champs » et choisir le type de recherche désiré (ici : recherche par course)

Inscrire dans la case blanche l'information recherchée (*exemple : course 17*) puis valider en cliquant sur la

The screenshot shows a web browser window with the title 'CROSS SCOLAIRE du Conseil Général de l'Aveyron'. The address bar shows the URL: [http://cg12-cross-gestion.eway.fr/backoffice/init/default.php?log\\_echec=1&tt=1318259463](http://cg12-cross-gestion.eway.fr/backoffice/init/default.php?log_echec=1&tt=1318259463). The page content includes a sidebar with the 'AVEYRON CONSEIL DÉPARTEMENTAL' logo and user information for 'Lycée Polyvalent et Prof. public 12300 DECAZEVILLE'. The main area is titled 'LISTE DES INSCRIPTIONS' and features a search box with a dropdown menu. The dropdown menu is open, showing options: 'nom', 'nom prénom', 'sexe', 'Né(e) en', 'Fédération', 'N° Licence', 'Course', and 'Dossard'. The 'Course' option is selected. Below the search box is a table of student registrations.

nom (+)	prénom	sexe	Né(e) en	Fédération	N° Licence	Course	Dossard	Action
DURAND	EMILIE	Féminin	1994			00001 16	16N001	
RIVET	PIERRE	Masculin	1995	UNSS	250000000	15	15N001	
ROMIGUIERE VINCENT		Masculin	1994	UNSS	250000002	17	17N001	

touche « OK ».



La liste des élèves concernés par la course 17 s'affiche à l'écran. Pour revenir à la liste complète cliquer sur la touche « X » (Annuler la recherche)

AVEYRON  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**CROSS SCOLAIRE**

Utilisateur :  
**Lycée Polyvalent et Prof. public  
12300 DECAZEVILLE**  
Groupe : **Etablissement**

**Inscriptions**

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives

**Se déconnecter**

**LISTE DES INSCRIPTIONS**

Ajouter

Recherche dans le champ **course**

17

1 au total.

nom	prénom	sexe	Née(e) en	Fédération	N° licence	course (+)	Dossard	Action
ROMIGUIERE	VINCENT	Masculin	1994	UNSS	250000002	17	17N001	

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Terminé

démarrer

Boîte de réceptio... Dossier cross ins... 2 Internet Expl... Dossier\_d'aide\_n... Dossier\_d'aide\_n... 18:03

Remarque : le tableau « Liste des inscriptions » vous permet également d'effectuer des tris. Cliquer dans le titre de colonne qui vous intéresse :

- lorsqu'un « + » apparaît à côté du titre, la colonne est rangée par ordre croissant ou dans l'ordre de l'alphabet (suivant le tri demandé)
- lorsqu'un « - » apparaît à côté du titre, la colonne est rangée par ordre décroissant ou dans l'ordre inverse de l'alphabet (suivant le tri demandé)

**RECOMMANDATION** : une fois vos élèves inscrits, vérifiez bien la véracité des informations contenues dans les 3 colonnes suivantes : sexe, année de naissance et fédération. Ces données influent directement sur les classements le jour du cross...

NB : pour sortir du serveur Internet du cross, cliquer sur la rubrique « Se déconnecter »

En cas d'erreur de saisie identifiable (année de naissance, fédération, numéro de licence), un **message** apparaît en haut de la grille, sous le titre (*ici : année de naissance*)

**AVEYRON**  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**CROSS SCOLAIRE**

Utilisateur : Lycée Polyvalent et Prof. public  
12300 DECAZEVILLE  
Groupe : Etablissement

**Inscriptions**

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives

**Se déconnecter**

**FICHE INSCRIPTION**  
Course non prévue pour ce profil d'élève  
\*Les champs en rouge sont obligatoires

NOM\* : DURAND  
PRÉNOM\* : EMILIE  
SEXE\* : Féminin  
NÉ(E) EN\* : 1975  
FÉDÉRATION\* : UNSS  
N° LICENCE : 250000001

Effectif Prévu : 20    Effectif Inscrit : 1

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N° Licence	N° Course	N° Dossier
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Une fois l'erreur réparée, appuyer sur OK pour valider l'inscription.

Le tableau récapitulatif prend alors en compte la **modification**.

**AVEYRON**  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**CROSS SCOLAIRE**

Utilisateur : Lycée Polyvalent et Prof. public  
12300 DECAZEVILLE  
Groupe : Etablissement

**Inscriptions**

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives

**Se déconnecter**

**FICHE INSCRIPTION**  
\*Les champs en rouge sont obligatoires

NOM\* :  
PRÉNOM\* :  
SEXE\* :  
NÉ(E) EN\* :  
FÉDÉRATION\* : UNSS  
N° LICENCE : 25

Effectif Prévu : 20    Effectif Inscrit : 2

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N° Licence	N° Course	N° Dossier
DURAND	EMILIE	F	1994	UNSS	250000001	16	16N001
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Vous pouvez poursuivre l'inscription des élèves, en suivant la procédure évoquée auparavant, jusqu'au dernier élève.

En cas de faute de frappe ou d'erreur de saisie non identifiable par le programme et que vous repèreriez sur le tableau récapitulatif, cliquer sur le bouton « à flèche arrondie » (ici : faute de frappe pour Vincent et erreur de saisie pour le sexe)

**NICHE INSCRIPTION**  
\*Les champs en rouge sont obligatoires

NOM\*  
PRÉNOM\*  
SEXE\*  
NÉ(E) EN\*  
FÉDÉRATION\* UNSS  
N° LICENCE 25

OK

Effectif Prévu : 20    Effectif Inscrit : 3

Nom	Prénom	Sexe	Année	Fédé.	N° Licence	N° Course	N° Dossier
ROMIGUIERE	VINCEN	F	1994	UNSS	250000002	16	16N002
DURAND	EMILIE	F	1994	UNSS	250000001	16	16N001
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Un tableau « Liste des Inscriptions » comprenant une colonne « Action » s'affiche à l'écran. La première icône de cette colonne représente **une feuille et un crayon** et vous permet de modifier les informations saisies pour chaque élève.

**LISTE DES INSCRIPTIONS**

Ajouter

Recherche dans le champ nom

OK

3 au total.

nom (-)	prénom	sexe	Nè(e) en	Fédération	N° licence	Course	Dossier	Action
DURAND	EMILIE	Féminin	1994	UNSS	250000001	16	16N001	[Icon]
RIVET	PIERRE	Masculin	1995	UNSS	250000000	15	15N001	[Icon]
ROMIGUIERE	VINCEN	Féminin	1994	UNSS	250000002	16	16N002	[Icon]

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

La seconde icône représente **une feuille et une gomme** et vous permet de supprimer totalement l'inscription d'un élève (exemple : désistement)

Pour corriger les informations saisies, cliquer sur la première icône (feuille et crayon)



**CROSS SCOLAIRE**

Utilisateur :  
**Lycée Polyvalent et Prof. public  
12300 DECAZEVILLE**  
Groupe : **Etablissement**

**Inscriptions**

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives

**Se déconnecter**

**FICHE INSCRIPTION**

\*Les champs en rouge sont obligatoires

<b>NOM*</b>	ROMIGUIERE
<b>PRÉNOM*</b>	VINCEN
<b>SEXE*</b>	Féminin
<b>NÉ(E) EN*</b>	1994
<b>FÉDÉRATION*</b>	UNSS
<b>N° LICENCE</b>	250000002

Effectif Prévu : 20    Effectif Inscrit : 3

Nom	Prénom	Sexe	Année	Féde.	N°Licence	N°Course	N°Dossier
ROMIGUIERE	VINCEN	F	1994	UNSS	250000002	16	16N002
DURAND	EMILIE	F	1994	UNSS	250000001	16	16N001
RIVET	PIERRE	M	1995	UNSS	250000000	15	15N001

LE SITE DU CONSEIL GÉNÉRAL - MENTIONS LÉGALES

Vous pouvez désormais corriger les erreurs puis appuyer sur « OK »

Le tableau « Liste des inscriptions » s’affiche de nouveau avec prise en compte des modifications. Pour poursuivre les démarches d’inscription de vos élèves, cliquer sur « Ajouter ».



**CROSS SCOLAIRE**

Utilisateur :  
**Lycée Polyvalent et Prof. public  
12300 DECAZEVILLE**  
Groupe : **Etablissement**

**Inscriptions**

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives

**Se déconnecter**

**LISTE DES INSCRIPTIONS**

Recherche dans le champ nom

3 au total.

nom (+)	prénom	sexe	Né(e) en	Fédération	N° licence	Course	Dossier	Action
DURAND	EMILIE	Féminin	1994	UNSS	250000001	16	16N001	
RIVET	PIERRE	Masculin	1995	UNSS	250000000	15	15N001	
ROMIGUIERE	VINCENT	Masculin	1994	UNSS	250000002	17	17N001	

LE SITE DU CONSEIL GÉNÉRAL - MENTIONS LÉGALES

Remarque : lorsque le nombre d’élèves saisis atteint le plafond des effectifs prévisionnels déclarés, vous n’avez plus la possibilité d’inscrire d’élèves supplémentaires (sauf suppression d’un autre élève)

Ce programme vous permet également d'effectuer des recherches dans la liste d'élèves saisie (utile pour les établissements à fort effectif inscrit). Ouvrir la rubrique « Recherche dans le champs » et choisir le type de recherche désiré (ici : recherche par course)

Inscrire dans la case blanche l'information recherchée (*exemple : course 17*) puis valider en cliquant sur la

The screenshot shows a web browser window titled 'CROSS SCOLAIRE du Conseil Général de l'Aveyron - Microsoft Internet Explorer'. The address bar shows the URL: [http://cg12-cross-gestion.eway.fr/backoffice/init/default.php?log\\_echec=1&tt=1318259463](http://cg12-cross-gestion.eway.fr/backoffice/init/default.php?log_echec=1&tt=1318259463). The page content includes a sidebar with the 'AVEYRON CONSEIL DÉPARTEMENTAL' logo and user information for 'Lycée Polyvalent et Prof. public 12300 DECAZEVILLE'. The main area is titled 'LISTE DES INSCRIPTIONS' and features a search form with a dropdown menu. The dropdown menu is open, showing options: 'nom', 'prénom', 'sexe', 'Né(e) en', 'Fédération', 'N° Licence', 'Course', and 'Dossard'. The 'Course' option is selected. Below the search form is a table of student registrations.

nom (+)	prénom	sexe	Né(e) en	Fédération	N° Licence	Course	Dossard	Action
DURAND	EMILIE	Féminin	1994			00001 16	16N001	
RIVET	PIERRE	Masculin	1995	UNSS	250000000	15	15N001	
ROMIGUIERE VINCENT		Masculin	1994	UNSS	250000002	17	17N001	

touche « OK ».

La liste des élèves concernés par la course 17 s'affiche à l'écran. Pour revenir à la liste complète cliquer sur la touche « X » (Annuler la recherche)

**AVEYRON**  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**CROSS SCOLAIRE**

Utilisateur :  
**Lycée Polyvalent et Prof. public**  
**12300 DECAZEVILLE**  
Groupe : **Etablissement**

**Inscriptions**

- Informations établissement
- Inscriptions des effectifs
- Inscriptions nominatives

**Se déconnecter**

**LISTE DES INSCRIPTIONS**

Ajouter

Recherche dans le champ Courses

17

OK X

1 au total.

nom	prénom	sexe	Né(e) en	Fédération	N° licence	course (+)	Dossard	Action
ROMIGUIERE	VINCENT	Masculin	1994	UNSS	250000002	17	17ND01	

LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Terminé

démarrer

Boîte de réceptio...

Dossier cross ins...

Internet Expl...

Dossier\_d'aide\_n...

Dossier\_d'aide\_n...

18:03

Remarque : le tableau « Liste des inscriptions » vous permet également d'effectuer des tris. Cliquer dans le titre de colonne qui vous intéresse :

- lorsqu'un « + » apparaît à côté du titre, la colonne est rangée par ordre croissant ou dans l'ordre de l'alphabet (suivant le tri demandé)
- lorsqu'un « - » apparaît à côté du titre, la colonne est rangée par ordre décroissant ou dans l'ordre inverse de l'alphabet (suivant le tri demandé)

**RECOMMANDATION** : une fois vos élèves inscrits, vérifiez bien la véracité des informations contenues dans les 3 colonnes suivantes : sexe, année de naissance et fédération. Ces données influent directement sur les classements le jour du cross...

**NB** : pour sortir du serveur Internet du cross, cliquer sur la rubrique « Se déconnecter »

## NOTE SPECIFIQUE SPORT ADAPTE

Pour confirmer la participation de vos résidants au cross scolaire du Conseil Départemental, vous allez remplir les formalités d'inscription nominative par le biais du serveur Internet du cross.

Ces formalités sont clairement expliquées dans le mode d'emploi contenu dans ce dossier (cf. Notice d'utilisation Internet : Inscriptions nominatives). Toutefois, compte tenu de la spécificité des courses de Sport Adapté par rapport aux autres fédérations sportives participantes (pas de notion d'âge et caractéristiques des numéros de licence), **il conviendra de prêter attention aux 2 rubriques suivantes** lorsque vous effectuerez vos inscriptions nominatives.

### A- La rubrique « DATE DE NAISSANCE »

Contrairement aux concurrents des fédérations scolaires, la notion d'âge n'est pas le facteur qui détermine dans quelle course seront alignés les différents participants du « sport adapté ». Pour mémoire, les concurrents du « sport adapté » peuvent participer à 4 courses (hors cas d'[intégration](#) – cf. bas de cette page) :

- **2 courses spécifiques** : course 1 (600m) et course 4 (1500m).
- **2 courses mixtes** (lycées, université, sport adapté) : course 20 féminine (3100m), course 21 masculine (4700m)

Pour procéder à l'inscription nominative des participants dans les différentes courses proposées, il conviendra de remplir la case « née en » de chaque concurrent avec les codes suivants :

- **COURSE 1** (600m) : né(e) en = **0001**
- **COURSE 4** (1500m) : né(e) en = **0004**
- **COURSE 20** (3100m) : né(e) en = **0020**
- **COURSE 21** (4700m) : né(e) en = **0021**

FICHE INSCRIPTION  
\* Les champs en rouge sont obligatoires

NOM\*  
PRÉNOM\*  
SEXE  
NÉE EN\*  
FÉDÉRATION\*  
N° LICENCE

### B- La rubrique « NUMERO DE LICENCE »

#### 1- les licences à l'année

Pour valider l'inscription d'un concurrent, il sera nécessaire de rentrer le **numéro de licence** de celui-ci. Les licences « sport adapté » disposent d'un code à 10 chiffres (par exemple : 12/05 426415) : les 4 premiers chiffres représentent le code de l'établissement (ici : 12/05 correspond au code de l'association « les jeunes sportifs de La Roquette ») et les 6 autres chiffres sont liés à l'individu (ici : 426415)

Le serveur Internet du cross est prévu pour ne recueillir que 9 chiffres du code licence. Il conviendra donc d'omettre le 1<sup>er</sup> chiffre du code établissement (le chiffre « 1 »)

En résumé, pour le concurrent disposant du code licence 12/05 426415, taper dans la case « numéro de licence » du serveur : **205426415**

#### 2- les cartes découvertes (ou licences à la journée)

Pour les concurrents licenciés uniquement à la journée, le Comité Départemental de Sport Adapté fournira un numéro à 9 chiffres qui permettra une inscription aisée (pas de chiffre à supprimer)

**Intégration** : pour les résidants en mesure de concourir avec les élèves des fédérations sportives scolaires, dans la **course relative à leur classe d'âge**, il convient de procéder à des formalités d'inscription spécifiques. Dans ce cas, contacter le service des sports du Conseil Départemental, **durant la période d'inscription** : au **05-65-75-82-66**.

## NOTE SPECIFIQUE UGSEL secondaire

Attention, depuis 2015, les numéros de licence UGSEL ont changé. Il convient donc de les adapter sur l'ancien modèle de numéro pour que l'application cross accepte les inscriptions :

Concrètement, le numéro de licence que vous allez rentrer pour chaque élève doit impérativement commencer par 012 et contenir au total 9 chiffres.

Les numéros actuels des licences UGSEL contiennent 7 chiffres, soit un chiffre de trop une fois le 012 ajouté ! Nous vous proposons donc de supprimer le 1<sup>er</sup> chiffre des numéros actuels.

Pour résumé, lors de remplissage du numéro de licence sur le site d'inscription, il est nécessaire de commencer par 012 et de le faire suivre par les 6 derniers chiffres du numéro de licence actuel de vos élèves.



# COURSES PRIMAIRES

## CLASSEMENTS PAR ETABLISSEMENT

### 1) Les classements

Depuis 2008, le mode de calcul du classement par établissement a été modifié pour les courses primaires.

Concrètement, il s'agit de privilégier plusieurs types de réussite en prenant en compte plusieurs indicateurs : un indice de performance, mais aussi un indice de participation (par rapport à l'effectif total de chaque établissement) et un indice de masse (en fonction de la présence de chaque établissement dans les diverses courses)

Ce mode de calcul amène plus de diversité dans les classements et permet à chaque établissement de pouvoir prétendre à une place d'honneur.

### 2) Consultation des classements sur Internet

Attention, les courses 2 et 3 (catégorie : primaire 1), 5 et 6 (primaire 2), et 7 et 8 (primaire 3), font l'objet d'un classement établissement commun.

Sur le service de consultation des résultats, vous pourrez accéder au classement établissement de chaque catégorie grâce au numéro de l'une ou de l'autre course constitutive de la catégorie.

*Exemple : le classement établissement de la catégorie primaire 3 sera accessible par « classement établissement course 7 » ou « classement établissement course 8 ».*